

# LES PRISONNIERS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE.

---

En ce moment, tout ce qui dans le monde porte un cœur d'homme, considère avec une émotion profonde l'infortune presque incroyable des 350,000 français que les allemands ont conduits au-delà du Rhin comme les trophées vivants de leurs victoires. De toutes parts, les comités se forment, les souscriptions s'organisent ; et avec le même empressement qu'on mettait naguères à faire de la charpie pour les blessés, on prépare des vêtements de laine pour les malheureux captifs, emmenés loin de leur patrie, sous un climat rigoureux, aux débuts d'un hiver qui succède pour eux à trois mois de privations et de fatigues de toute nature.

Mais quoi ! les prisonniers français en Allemagne manqueraient-ils donc de *tout*, et la puissance victorieuse abuserait-elle à ce point des triomphes de la force qu'elle méconnaîtrait à l'égard des vaincus et des prisonniers les principes les plus élémentaires de l'humanité ?

Toutes les fois qu'on veut plaider la cause d'êtres qui souffrent, on est porté, par un sentiment très-naturel, à exagérer peut-être un peu leurs souffrances afin de les rendre plus intéressantes et d'obtenir davantage en leur faveur.

Afin de nous mettre en garde contre cet inconvénient, nous avons voulu, pour nous renseigner sur l'état de nos prisonniers en Allemagne, ne consulter que des témoignages allemands. Nous avons donc le droit de tenir ces témoignages pour irrécusables, et, sans courir le risque de dépasser la vérité par des descriptions emphatiques, nous aurons atteint notre but en révélant des souffrances dont il serait injuste de faire remonter la responsabilité au gouvernement prussien, mais qui sont trop réelles pour être niées, trop déchirantes pour n'être pas immédiatement et abondamment secourues.



38057/I,1

S'agit-il d'abord des prisonniers en marche dans ces immenses et lugubres convois qui, après les capitulations de Sedan et de Metz, ont été dirigés sur l'Allemagne? Voici ce qu'écrivait, le 8 novembre, un professeur du gymnase de Trèves :

« 60,000 prisonniers ont jusqu'à présent passé par notre chemin de fer. Les pauvres gens paraissent bien malheureux. Les malades restent ici; mais parmi ceux qu'on répute valides, beaucoup sont épuisés par les privations qu'ils ont endurées dans les derniers mois, et les infortunés tombent en chemin, mourants ou morts, abandonnés sur les routes! Que Dieu aie pitié d'eux! »

Un journal de Trèves, de la même époque (*die Trierische Zeitung*) confirme ces faits et y ajoute des détails plus navrants encore :

« Les paysans qui sont venus aujourd'hui pour le marché de la contrée de Bitburg, disent que, ce matin encore, partout, gisaient sur la chaussée des prisonniers restés en arrière des derniers convois. Beaucoup se lamentaient et gémissaient comme des mourants, tandis que d'autres étaient étendus sans mouvement. Les cadavres marquent la route que les infortunés ont suivie en traversant la région de l'Eifel. Tous les 30 ou 50 pas, on se heurte à un mort ou à un mourant. Souvent aussi on les trouve tombés en monceau les uns sur les autres. Il faut remonter aux souvenirs de la retraite de Russie pour retrouver des scènes aussi déchirantes et un si funèbre spectacle. Les paysans et les autorités font bien tout ce qui est en leur pouvoir pour venir en aide à ces malheureux ; mais les besoins sont trop considérables. »

De charitables français, qui ont déjà porté des secours aux dépôts de Coblenz, de Cologne, de Mayence et qui ont été témoins de l'arrivée des convois de prisonniers, confirment absolument ces pitoyables détails.

Voici maintenant, sur la situation des prisonniers déjà internés, la vérité exacte :

Leurs souffrances viennent à la fois de l'état d'affaiblissement où la guerre les a mis, de la température pluvieuse de cet automne, et surtout de leur grand nombre.

Ainsi, malgré l'activité avec laquelle l'administration militaire a fait construire des barraques en bois pour l'hivernement de nos hommes, les prisonniers, dans un certain nombre de dépôts, sont encore sous la tente. Les jours de pluie, et on sait s'ils ont été fréquents depuis deux mois, les terres se détrempe, et on piétine dans une boue liquide. Et comme un grand nombre de prisonniers n'ont encore que les vêtements et les chaussures qu'ils

avaient en quittant la France, c'est-à-dire des vêtements en lambeaux et des chaussures ou percées ou éculées, il en résulte qu'il n'y a aucun moyen pour eux de se garantir d'une pernicieuse humidité. De là les fièvres, les dysenteries, les typhus, l'encombrement dans les hôpitaux, et déjà malheureusement une proportion très-considérable de décès.

Tous ces détails sont empruntés à des témoignages allemands. Nous les reproduisons sans accuser personne. Nous savons, au contraire, par les autorités les plus dignes de foi, que l'intendance prussienne fait tout ce qu'elle peut pour remédier à cette situation. Mais on n'habille pas et on ne chausse pas 350,000 hommes ni en huit ni en quinze jours. De là des souffrances qui, tout en étant la conséquence forcée de circonstances exceptionnelles, dépassent de beaucoup la moyenne des souffrances inhérentes à la captivité. De là, par conséquent, l'obligation pour la charité privée de compléter ce que l'administration allemande fait pour son propre compte avec un louable empressement, mais qui est nécessairement incomplet et insuffisant.

Ce n'est pas tout : nos prisonniers n'ont pas seulement des corps à vêtir et à protéger contre le froid et l'humidité. — Il y aurait aussi à se préoccuper d'eux au point de vue intellectuel et religieux.

De toutes parts, ils réclament des livres. L'ennui les dévore. Il faudrait pouvoir établir dans chaque dépôt une petite bibliothèque de livres français, à la fois instructifs et moraux.

Il faudrait aussi pouvoir multiplier auprès d'eux le nombre des aumôniers. Le gouvernement prussien a eu soin de faire mettre un prêtre catholique dans chacun des camps ou des hôpitaux. Mais que peut faire un seul prêtre, animé même du zèle le plus ardent, là où il y a des milliers de prisonniers, et parmi eux des centaines de malades qui, à eux seuls, absorbent déjà tout son temps et toutes ses forces ? Aussi, en plusieurs endroits, les aumôniers militaires allemands sont les premiers à réclamer du renfort. Déjà le grand aumônier, Mgr Namczanowsky, a donné des pouvoirs à quelques prêtres français qui se sont offerts à lui. D'autres sollicitent la même faveur en ce moment. Nous avons tout lieu d'espérer que le ministre de la guerre, à Berlin, leur fera délivrer toutes les autorisations nécessaires pour qu'ils puissent satisfaire leur zèle et porter à nos compatriotes des secours que leur infortune rend si indispensables.

Mais toutes ces choses, l'achat des vêtements, des livres et l'envoi des prêtres auxiliaires ne peuvent se faire sans argent.

Nous nous adressons avec confiance à la charité publique, en Europe et en Amérique.

Nous savons qu'on a déjà beaucoup donné pour les blessés. Mais c'est le privilège de la charité d'être à la fois importune et inépuisable. Qu'on accueille donc avec faveur notre appel en faveur des prisonniers de guerre, et que par de promptes et abondantes souscriptions, on nous permette, sinon de faire disparaître entièrement, du moins d'adoucir de pénibles souffrances !

On peut envoyer les dons en nature et en argent, vêtements, objets de laine, etc., à un des membres ci-dessous désignés de la Société Internationale de secours pour les prisonniers de guerre :

M. le Comte DE MELUN, 95, rue Royale, à Lille;

M. le Comte DE PLATER-SYBERG, 67, rue du Commerce, à Bruxelles;

Le R. P. ADOLPHE PERRAUD, prêtre de l'Oratoire et professeur à la Sorbonne, 67, rue du Commerce, à Bruxelles.

Ce dernier recevra plus particulièrement les dons en argent, livres ou objets de piété destinés à seconder la mission des aumôniers catholiques dans les dépôts et hôpitaux de prisonniers.

Les moindres objets, neufs ou vieux, capables de préserver les prisonniers du froid, seront accueillis avec la plus vive reconnaissance.

---

Le secrétariat de la Société Internationale de secours pour les prisonniers de guerre (67, rue du Commerce, à Bruxelles), se charge de demander et de procurer tous les renseignements concernant les prisonniers, ainsi que de leur faire expédier et remettre tout ce qui leur sera envoyé par leurs familles.

---

